

Communiqué de presse

Aux dires de M. GROUARD, les sommes affectées à la voirie sur le territoire de la ville d'Orléans auraient été multipliées par trois au cours des trois dernières années, par rapport aux années précédentes.

Cette affirmation est absurde.

En effet, la voirie relève de plusieurs chapitres dans les budgets de la Ville et de l'Agglomération. Il faut évidemment prendre en compte l'ensemble de ces chapitres pour faire des comparaisons pertinentes.

Si l'on suivait M. GROUARD, cela signifierait que la réalisation de l'avenue Jean Zay n'est pas une opération de voirie. Imaginons ce que serait aujourd'hui la circulation dans la rue Saint Marc, le Faubourg St Vincent et le Faubourg Bourgogne si cette « voirie » n'avait pas été réalisée contre vents et marées.

Si l'on suivait, toujours, le même raisonnement, cela signifierait que l'entière réfection de la rue de la République (qui contribue grandement à l'animation de notre ville) ne relèverait pas non plus des « travaux de voirie ».

Cela signifierait que ni l'avenue Savary, ni l'avenue Michelet, ni la rue St Fiacre ni celles qui ont été refaites dans le quartier Dessaux (comme la rue des Africains ou la magnifique place devant la Tour Blanche pour ne prendre que ces deux exemples) ni les voiries, entièrement refaites elles aussi, de la Borde aux Mignons ne relèveraient pas, elles non plus, des « travaux de voirie ».

Cela signifierait que nombre des places refaites (place de la Croix St Marceau, place de Gaulle, place du Vieux Marché, place Abbé Desnoyers, place Mozart, place de l'Indien, place de la Nouvelle Orléans...) ne relèveraient toujours pas des « travaux de voirie ».

Cela signifierait que le Rond Point situé au nord du Pont Thinat ne relèverait pas de la « voirie », ni d'ailleurs la réfection des voiries du Mail Saint Euverte, où naguère encore les voitures passaient très nombreuses.

Cela signifierait que tous les travaux faits en lien avec les projets de transports, comme la réfection complète de l'avenue de Paris, de la rue du Tabour, de la plus grande partie de la rue Royale, de l'avenue Dauphine, de l'avenue de la Mouillère, de l'avenue de la Bolière, de l'avenue Ambroise Paré, avec de nouveaux revêtements, de nouveaux éclairages, des centaines d'arbres, des kilomètres de pelouse... tout cela ne ferait pas partie, non plus, des « travaux de voirie ».

Je pourrais citer quantité d'autres travaux effectués dans tous les quartiers, sans exception, que j'ai pu moi-même suivre lors de centaines de visites de chantier. Mais il me semble que ces rappels suffisent amplement !

Chacun aura compris, je crois, qu'il ne suffit pas de publier des chiffres fantaisistes pour faire oublier que la plupart des projets importants pour notre ville et notre agglomération qui devraient être faits lors du présent mandat sont retardés, en panne ou abandonnés.

Thème : Textes sur Orléans